

## Enquête publique

Demande d'exploiter une carrière de calcaire par la société Guintoli sur le territoire de Coussegrey au lieu dit « Le Côtat Jeannot ».

La demande a été jugée recevable conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Un avis de l'autorité environnementale a été émis par le préfet de région.

Ce projet, dont les premières démarches ont commencées en 2009, faisant l'objet d'une étude d'impact doit être soumis à une enquête publique conformément aux articles R.123-1 à R 123-27 du code de l'environnement.

L'enquête, ouverte par arrêté préfectoral, se déroulera, comme suit, du jeudi 16 février au samedi 18 mars 2017 inclus à la mairie :

- Monsieur Michel BEAUPRE , a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le vice-président du tribunal administratif.
- Le dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête qui pourra consigner ses observations pendant les heures d'ouverture du secrétariat.
- Pendant cette enquête, le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie :
  - Le jeudi 16 février 2017 de 16 h à 17 h
  - Le lundi 6 mars 2017 de 9 h à 12 h
  - Le samedi 18 mars 2017 de 9 h à 12 hpour y recevoir les observations du public qui seront consignées dans le registre d'enquête.

Cette enquête publique est préalable à la décision de la préfète de l'Aube statuant sur la demande de la société Guintoli.